



Vue aérienne des Jardins de Mathieu et de la ville de Cotonou





CADRE DE VIE



## I- Analyse situationnelle

L'opérationnalisation de l'axe n°7 du PAG 2016-2021 intitulé : Développement équilibré et durable de l'espace national, en lien avec la vision stratégique du secteur qui est de « Faire du Bénin à l'horizon 2030, un pays vert, au cadre de vie assaini, attrayant et porteur de croissance économique », a débouché au cours du quinquennat 2021-2026 sur des choix stratégiques contribuant directement à la mise en œuvre et au suivi de réformes et projets structurants dans les domaines prioritaires que sont :

### › Gestion de l'environnement, des changements climatiques, des risques et autres catastrophes naturelles

Au regard des effets combinés de la déforestation (surtout conversion des forêts en terres cultivées), de la dégradation des forêts et autres affectations des terres (due à la collecte de bois rond commercial et de bois énergie), le Gouvernement s'attèle depuis 2016 à l'inversion de tendance à la baisse de l'émission des Gaz à Effet de Serre (GES) au Bénin. En effet elle est passée de son statut de puits (-1 093,61 Gg CO<sub>2</sub> équivalent) en 1990 au statut de source (681,93 Gg CO<sub>2</sub> équivalent) en 1997, avec de 1997 à 2015 (7 792,37 Gg CO<sub>2</sub> équivalent) des émissions de GES supérieures aux absorptions de CO<sub>2</sub> dans une proportion de 11 fois supérieures au niveau de l'année 1997.

Dans cette optique, plusieurs réformes ont été entreprises de 2016 à 2021 et centrées entre autres sur : (i) l'adoption d'une loi portant interdiction des sachets plastiques non biodégradables, (ii) la modernisation du système de gestion des déchets solides ménagers, (iii) l'adoption d'un plan national climat et des plans climats territoriaux, iv) l'adoption d'une loi sur la protection de l'état contre l'importation des déchets étrangers au Bénin, (v) l'adoption de la loi de protection, d'aménagement et de mise en valeur de la

zone littorale, (vi) l'accréditation du FNEC (Fonds National pour l'Environnement et, le Climat) au FVC (Fonds Vert pour le Climat) et FA (Fonds d'Adaptation) pour les changements climatiques, (vii) l'amélioration de la gestion des conventions internationales sur l'Environnement et (viii) l'adoption de la loi et du document de politique nationale sur les changements climatiques.

Des séances d'informations et de sensibilisation ont entre autres permis aux populations de mieux comprendre l'étendue des dégâts causés par les sachets sur l'environnement, une évolution de conscience au sein de certaines communautés des enjeux climatiques et une capacité des acteurs communaux à affecter des financements pour l'adéquation climatique et la résilience des économies locales. De même, il a été noté une gouvernance axée sur des objectifs clairs, la reddition de comptes des points focaux de convention et un accroissement du nombre de rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et Social validés.

Grâce aux travaux de protection de la côte béninoise, le phénomène d'érosion côtière a été relativement maîtrisé avec des plages sécurisées et propres, le développement de sites récréotouristiques et la reconstitution de 200 ha de plage le long de la côte, et la réduction des risques d'inondation. Aussi, on note la réhabilitation du lac Ahémé grâce à la stabilisation des berges, le recul de l'envasement et l'ensablement dudit lac ainsi que la restauration du couvert forestier national à l'issue des opérations de reboisement.

Nonobstant ces acquis et au regard des nombreux défis dans le domaine de l'environnement et du climat, il convient de noter que le changement de comportement des citoyens béninois face à la nature, demeure un défi.



En effet, les questions liées au climat sont très peu introduites dans le système national d'éducation et de formation et l'écocitoyenneté reste à développer pour une meilleure appropriation par les communautés dans le contexte de pauvreté.

### › Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

Pour apporter une solution durable à la problématique de prédation continue du couvert forestier, le gouvernement à travers l'Axe 7 « Développement équilibré et durable de l'espace national » de son programme d'actions 2016-2021 a initié et mis en œuvre une série d'actions et de réformes visant l'aménagement durable et la valorisation des ressources naturelles afin d'attirer des investissements privés dans les secteurs traditionnels d'exploitation des ressources naturelles renouvelables et dans les secteurs émergents des biens et services écotouristiques.

La mise en œuvre de ces actions au cours des cinq (05) dernières années a permis entre autres (i) l'amélioration de la gouvernance forestière et de la capacité d'intervention du service forestier, (ii) la réorganisation des structures déconcentrées de l'administration forestière par la création de nouvelles Inspections forestières et des Cantonnements forestiers avec une intégration des acteurs et prestataires locaux; (iii) l'amélioration de la couverture forestière nationale à travers le reboisement de 22 378 ha et 2 040 234 mètres linéaires de plantations de bois-énergie et de bois d'œuvre, (iv) la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des forêts par la création des emplois verts et des microprojets d'AaGRs dans les terroirs riverains pour un montant 1 150 millions de FCFA avec 4 242 bénéficiaires dont 3 734 femmes, (v) la structuration des acteurs locaux.

Nonobstant ces avancées, la couverture forestière au Bénin reste faible et s'affaiblit davantage au regard de la persistance des agressions orchestrées sur les ressources naturelles ; ce qui nécessite un renforcement de la réforme forestière entamée, pour préserver les acquis et atteindre les objectifs d'un Bénin vert.

### › Urbanisme et Aménagement du territoire

En matière d'assainissement du cadre de vie, plusieurs projets ont été initiés et exécutés de 2016 à 2021 par le Gouvernement en coopération avec des partenaires au développement.

Ces différents projets ont permis entre autres les interventions ci-après :

- › Aménagement de 259 km de voies avec la construction de 498 km de caniveaux et 15 km de collecteurs à travers le projet Asphaltage (Achèvement de la phase A avec 197 km de voies pavées équipées de 410 km d'ouvrages d'assainissement, 15571 lampadaires solaires et 32 763 arbres) et le Projet d'Aménagement Urbain et d'Appui à la Décentralisation (33,820 km de voies ont été pavées et assainies ; 8,4 km ouvrages de drainage et de protection contre les inondations et l'érosion saisonnière construit) ;
- › Démarrage de la mise en œuvre du Programme Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC) ;
- › Exécution à 33,48% des travaux de construction de 35 marchés urbains et régionaux ;
- › Réhabilitation de palais royaux, pavage et assainissement de rues dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Spécial de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey.



Les travaux entrepris en matière d'aménagement de voirie urbaine, de protection de la côte béninoise, de construction d'infrastructures marchandes et autres infrastructures socio-communautaires, ont permis de recréer une dynamique de développement urbain au plan local avec des répercussions positives sur les relations villes-hinterland, la transformation des économies locales par le renforcement de la productivité économique urbaine et l'attractivité des villes concernées. A ces travaux, il faut ajouter les investissements dans la modernisation du système de gestion des déchets qui ont permis d'assurer la propreté des rues dans le Grand Nokoué, la destruction des principaux points noirs, l'assainissement des berges de la lagune de Cotonou, etc.

Malgré ces résultats, des besoins pressants demeurent en matière d'amélioration du cadre de vie et des conditions de mobilité et de circulation des populations, de persistance des inondations et de la pollution dans les principales villes. D'où l'intérêt et la nécessité de poursuivre et de renforcer l'existant.

#### › Amélioration de la gestion de l'habitat et du foncier

De 2016 à 2021, le Gouvernement a dans sa vision, introduit plusieurs innovations dans le domaine de la gestion de l'habitat et du foncier caractérisée par une insécurité grandissante et le développement d'un marché foncier peu ou pas réglementé, une multiplicité d'acteurs et spéculateurs et l'absence d'un cadre juridique et institutionnel cohérent malgré l'existence de la politique foncière.

Les nombreuses réformes entamées depuis 2016 ont permis de mieux réglementer le secteur à travers : (i) l'actualisation de la politique nationale de l'habitat et la stratégie de logement, (ii) le code de la construction et de l'habitat en République du Bénin, (iii) la réalisation d'une étude sur l'habitat traditionnel climatique, (iv) le démarrage du programme de 20.000 logements, (v) les travaux de construction de la Cité ministérielle à Cotonou, de la

Cité administrative technique d'Abomey-Calavi et des Cités administratives départementales, (vi) le démarrage de la construction du Siège de l'Assemblée Nationale, (vii) la construction d'un château d'eau, et autres infrastructures d'accueil et l'aménagement paysager du site d'accueil des pèlerins à Cotonou (Place Idi Akpakpa)...

#### › Gouvernance du secteur

On note ici, l'élaboration du plan stratégique 2018-2022 dudit secteur en vue de fédérer les actions contenues dans les différentes politiques sectorielles et de susciter leurs synergies pour des investissements innovants et pour son suivi, la mise en place d'un cadre de concertations périodiques et régulières entre acteurs pour faire d'une part, le bilan des interventions du secteur et d'autre part, statuer sur des thématiques majeures précises, assorties de rapports conséquents.

Toutefois, la problématique liée aux indicateurs pour le suivi-évaluation qui contribuent à la finalisation du processus d'élaboration des rapports annuels de performance du ministère reste d'actualité.

En dehors du management stratégique ayant eu lieu au cours du dernier quinquennat, il faut retenir que la gestion des ressources humaines, matérielles et financières mérite d'être modernisée, au regard des exigences actuelles des bénéficiaires du secteur.

Ainsi, plus de 22 000 emplois ont été créés dans le cadre de la réalisation de ces travaux entraînant une amélioration significative des revenus et conditions de vie des bénéficiaires dans les communes concernées.

Au regard du diagnostic ci-dessus établi et dans le sens de la consolidation des acquis obtenus afin de rendre davantage visibles les interventions du secteur, les actions pour le quinquennat 2021-2026 sont les suivantes :



### **Action 1**

Poursuite de la viabilisation des régions économiques et des zones de forte concentration humaine (pôles de croissance)

### **Action 2**

Amélioration de la gestion foncière et de l'habitat

### **Action 3**

Aménagement du territoire et promotion du développement durable

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.



## II- Principales réformes

01

Code de l'urbanisme  
avec ses textes  
d'application

Il vise une meilleure utilisation de l'espace national avec des villes propres et durables et des domaines publics mieux viabilisés

02

Code de la construction et  
de l'habitat avec ses textes  
d'application

Il vise la création d'habitat viabilisé et durable et permettre un meilleur classement Doing Business

03

Loi sur l'environnement  
(révision de la loi-cadre  
sur l'environnement)  
et ses décrets  
d'application

Il vise la promotion du développement durable, la protection et la valorisation des réserves communautaires

04

Code forestier et ses décrets  
d'application

Il vise l'accroissement de la couverture forestière par la promotion du gaz domestique

05

Réformes institutionnelles

Elles concernent la mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) opérationnel, la gestion rentable des infrastructures dans le secteur de l'Assainissement et la meilleure valorisation des potentialités économiques locales



### III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	6	-	119	5	29	33	128	117	77
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	12	641	1 747	78	419	477	314	157	32
<b>Total</b>	18	641	1 866	83	448	510	442	274	109



## IV- Projets

- ▶ Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC)
- ▶ Assainissement pluvial des villes secondaires
- ▶ Réhabilitation et aménagement des voiries dans certaines villes du Benin : asphaltage
- ▶ Modernisation de la gestion des boues de vidange et des eaux usées
- ▶ Adaptation des villes aux changements climatiques
- ▶ Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi
- ▶ Développement de programme immobilier d'habitat social et économique
- ▶ Construction et rénovation des bâtiments administratifs
- ▶ Protection du Littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières
- ▶ Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes
- ▶ Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes
- ▶ Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales
- ▶ Lumières du Bénin
- ▶ Création d'un complexe international à Cotonou
- ▶ Autres projets

“

**Faire du Bénin à  
l'horizon 2030,  
un pays vert,  
au cadre de vie  
assaini, attrayant  
et porteur de  
croissance  
économique**

”





# Assainissement pluvial de Cotonou (PAPC)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Réduire la vulnérabilité des populations face aux inondations
- › Favoriser la réalisation des infrastructures socio-économiques
- › Lancer le développement économique et social du Bénin

### Résultats attendus

- › Le réseau d'assainissement pluvial est renforcé
- › Le réseau de voirie est amélioré
- › La qualité de vie des habitants de plusieurs quartiers défavorisés riverains par des aménagements urbains annexes est améliorée

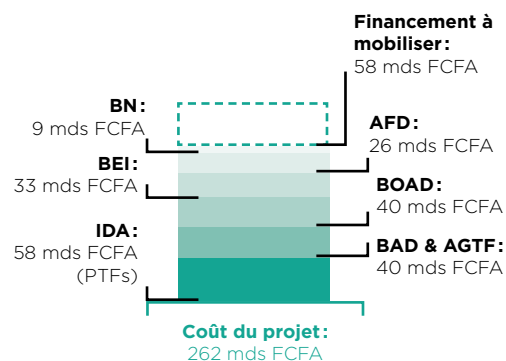
### Zone d'intervention et/ou d'impact

34 des 50 bassins de la ville de Cotonou

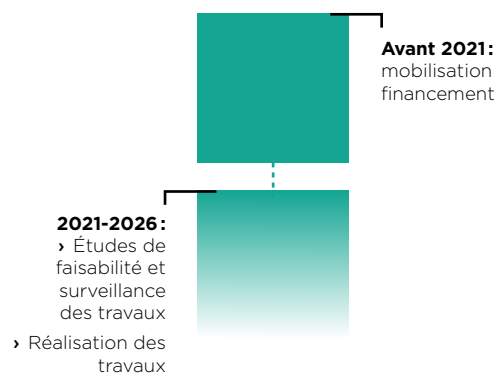
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Structure d'exécution : ACVDT
- › MOD Etude : AGETUR
- › MOD Travaux : Tranche d'urgence : AGETUR, autres tranches : en cours de sélection
- › Bureau d'étude : IGIP Afrique

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réalisation des études du projet
- › Recrutements en cours pour les entreprises en charge des travaux et des missions de contrôle et surveillance des travaux et suivi de la mise en œuvre des PGES

### Perspectives 2021-2026

- › Construction de 46 000 ml de collecteurs primaires
- › Construction de 90 000 ml de collecteurs secondaires et de caniveaux latéraux de rues
- › Aménagement et pavage de 49 000 ml de rues
- › Aménagement de 7 bassins de rétention
- › Acquisition d'équipements pour la collecte de déchets solides
- › Reconstruction et équipement de l'école des sourds
- › Reconstruction et équipement de l'école primaire publique de Vèdoko 2
- › Reconstruction et équipement de laboratoire type centre de santé communautaire





Canal d'assainissement pluvial à Cotonou (en cours d'aménagement)



# Assainissement pluvial des villes secondaires

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- ▶ Prévoir les inondations et la stagnation des eaux pluviales
- ▶ Améliorer les conditions de vie et d'hygiène des populations
- ▶ Améliorer les infrastructures de communication
- ▶ Valoriser les fonciers bâti et non bâti

### Résultats attendus

- ▶ 213 km de collecteurs sont construits dans les 15 villes
- ▶ 142 km de voirie de services sont aménagés dans les 15 villes

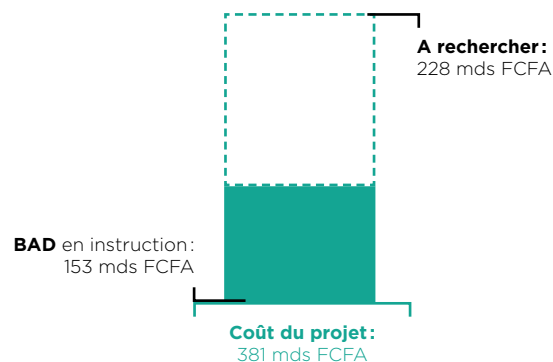
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Porto-Novo, Sèmè-Podji, Ouidah, Abomey-Calavi et du Plateau d'Abomey, Natitingou, Parakou, Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè

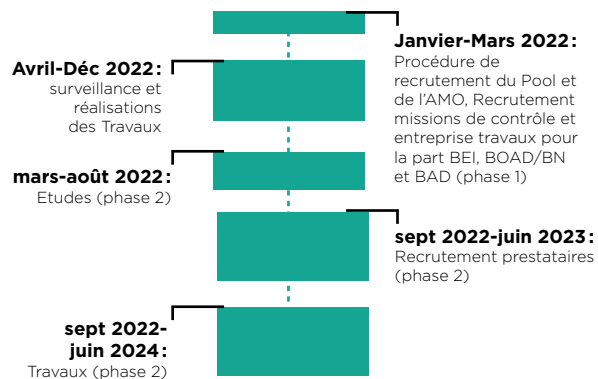
### Cadre institutionnel

- ▶ Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- ▶ MO : MCVDD/ACVDT
- ▶ MOD : AGATUR
- ▶ MOE : CECO BTP / ACEP Ing / OTD Ing

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- ▶ Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) & (PAR) achevées à 100% pour la première phase
- ▶ Études d'Avant-Projet Définitif (APD) achevées à 100% pour la première phase
- ▶ Programme en cours d'instruction par la BEI, la BAD et la BOAD

### Perspectives 2021-2026

- ▶ Abomey Calavi : réalisation de 48 km de nouveaux collecteurs et aménagement de 32 km de voirie
- ▶ Porto-Novo : réalisation de 21 km de nouveaux collecteurs et aménagement de voirie
- ▶ Plateau d'Abomey (Abomey-Bohicon) : réalisation de 40 km de collecteurs et aménagement de voirie
- ▶ Sèmè Podji : réalisation de 4,3 km de nouveaux collecteurs et aménagement de 6,7 km de voirie
- ▶ Ouidah : réalisation de 4,8 km de collecteurs et aménagement de 8,7 km de voirie
- ▶ Parakou : création de 15 nouveaux collecteurs de longueur totale de 12 km et aménagement de 4,5 km de voirie
- ▶ Natitingou : création de 15 collecteurs de longueur totale de 13,4 km et aménagement de 5,6 km de voirie
- ▶ Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè : réalisation des études, construction de 70 km de collecteurs dans les 7 villes, réalisation de 40 km de voirie dans les 7 villes





# Réhabilitation et aménagement des voiries dans certaines villes du Bénin : asphaltage

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

› Recréer une dynamique de développement urbain au plan local avec des répercussions positives sur les relations villes-hinterland

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Améliorer les conditions de circulation, l'accès des ménages aux équipements
- › Rénover les principales zones d'habitat et d'activités
- › Réduire les niveaux de pollution et de nuisances
- › Dynamiser les économies locales

### Résultats attendus

- › Les travaux (pavage et bitumage) du projet sont réalisés
- › Les travaux des lots spécifiques (espaces verts, éclairage public et équipements de sécurité) de la phase A sont effectivement réalisés

### Zones d'intervention et/ou d'impact

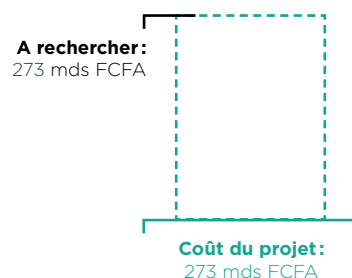
**Phase A :** Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Parakou, Abomey, Bohicon, Lokossa, Seme-Podji, Natitingou

**Phase B :** Cotonou, Abomey-Calavi, Parakou, Porto-Novo, Kandi, Djougou

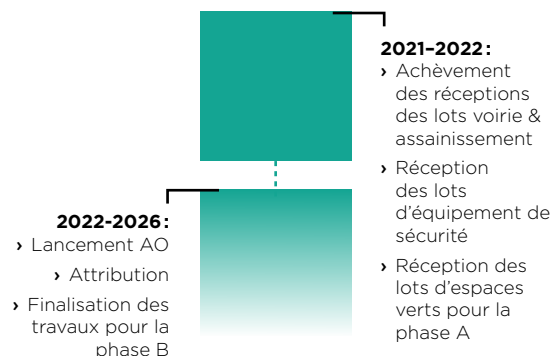
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Structure d'exécution: ACVT
- › AMO: Louis Berger
- › MOE: Ceco BTP, ACEP, Best Ing, LTi, Technicart
- › Entreprises adjudicataires: Adéoti, Ofmas SBF, HNRB, Sino Hydro, NSE CI, SOGEA SATOM, sélection en cours pour la phase B

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

#### Phase A

- › Aménagement de 199 km de voirie primaires, secondaires et tertiaire
- › Construction de 410 km de caniveau de drainage d'eau pluviale
- › Plantation de 21 000 arbres d'alignement
- › Installation de 13 000 lampadaires solaires photovoltaïques
- › Installation des équipements de sécurité sur les rues aménagées

#### Phase B

- › DAO finalisés
- › Sélection en cours des entreprises en charge des travaux
- › Sélection des cabinets de contrôle

### Perspectives 2021-2026

- › Mise en œuvre des travaux de la phase B :
  - › 181 km de voirie aménagées
  - › 300 km de caniveau de drainage
  - › Plantation de 24 000 arbres
  - › Installation de 12 000 lampadaires



# Modernisation de la gestion des boues de vidange et des eaux usées

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Améliorer les conditions socio-sanitaires et environnementales des ménages

### Résultats attendus

- › Les installations sanitaires dans les ménages et les établissements publics sont améliorées
- › Le service de collecte des boues de vidange est amélioré et accessible à tous les ménages
- › Les boues de vidange collectées sont traitées et valorisées dans les stations selon les procédés respectueux de l'environnement
- › Les capacités des acteurs et des villes sont renforcées

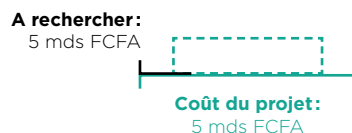
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Villes de Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah, Abomey, Bohicon, Porto-Novo, Parakou et N'Dali

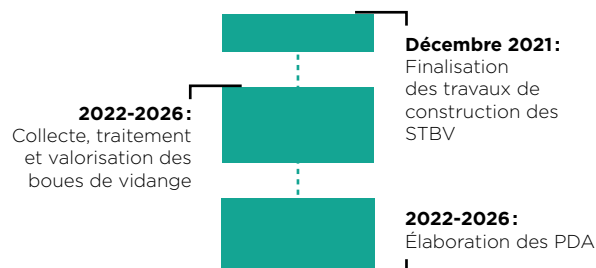
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)/Ministère de l'Eau et Mines (MEM)
- › Exécution : ANAEPMR & SONEB
- › MOE : BRLi/IGIP, EDE/SETEM
- › Entreprises : SATOM, ASI-BF

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Mise aux normes des installations sanitaires
- › Réorganisation des acteurs
- › Traitement et valorisation des boues de vidange
- › Élaboration des Plans Directeurs d'Assainissement (PDA) des eaux usées d'autres villes





Station de traitement des boues de vidange à Sèmè-Kpodji



# Adaptation des villes aux changements climatiques

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Accroître la capacité d'adaptation au changement climatique des villes béninoises
- › Renforcer les capacités des différents acteurs municipaux et centraux en charge du développement urbain durable identifiés au niveau des communes et ministères

### Résultats attendus

- › 50 000 ml de caniveaux et collecteurs et 10 dalots de franchissement sont construits
- › 19 700 ml de voies urbaines et une passerelle sont pavés
- › 24 ha de surfaces agricoles ainsi que 25 ha d'espaces publics et de forêts urbaines sont aménagés
- › 77 ha de zones naturelles sensibles sont protégés

### Zones d'intervention et/ou d'impact

Villes de Cotonou, Sèmè-Podji, Comè et Bohicon

### Cadre institutionnel

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réalisation des travaux prioritaires résilients
- › Élaboration des documents d'urbanisme dans les 04 villes
- › Démarrage de l'actualisation du cadre logique du projet et de la détermination des valeurs de référence des indicateurs
- › Attribution du marché à l'agence de communication du PAVICC
- › Attribution du marché d'audit organisationnel des communes
- › Attribution du marché d'élaboration/actualisation des plans de contingence
- › Notification de marché pour la mission de contrôle des travaux prioritaires
- › Attribution du marché d'acquisition et d'installation des ordinateurs/serveur/scanner au profit des mairies de Bohicon, Comé, Cotonou et Sèmè-Podji
- › Attribution du marché d'acquisition de matériel roulant au profit des mairies de Bohicon, Comé, Cotonou et Sèmè-Podji

### Perspectives 2021-2026

- › Élaboration de documents de planification urbaine (SDAU, PDU, PDC, etc.)
- › Réalisation des investissements urbains résilients
- › Renforcement des capacités (locales et nationales) et conduite du changement
- › Mise en œuvre & Suivi-évaluation





# Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

Le projet vise à rénover le centre-ville de Cotonou. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- › Embellir le centre-ville de Cotonou
- › Décongestionner le trafic dans la zone
- › Améliorer le climat d'affaires dans la zone
- › Sécuriser les côtes lagunaire et maritime

### Résultats attendus

- › La vocation commerciale du centre est renforcée
- › Les fonctions touristiques, hôtelières et de loisirs sont promues
- › Une image urbaine digne d'un centre d'affaires est créée
- › Une fonction résidentielle d'accompagnement est intégrée
- › La gestion du patrimoine foncier de l'Etat est rationalisée

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

### Cadre institutionnel

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)

### Coût/financement

**Financement recherché:**  
25 mds FCFA

**Coût du projet:**  
25 mds FCFA

### Calendrier de mise en œuvre

#### 2021-2026:

- › Études de faisabilité et surveillance des travaux
- › Réalisation des travaux

## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Études en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Réalisation d'une corniche dans le prolongement de la Marina en direction de Placodji puis de l'ancien pont et d'un parc urbain à la pointe Sud-Est de cette localité
- › Réhabilitation des rues de desserte intérieure et l'accès aux servitudes du littoral et de la berge lagunaire
- › Réalisation d'un plan de circulation cohérent avec les aménagements
- › Mise en oeuvre d'un programme immobilier privé pour la réhabilitation de leur patrimoine par les propriétaires privés
- › Résorption de Xwlacodji et déplacement de la SCB





# Développement de programme immobilier d'habitat social et économique

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Structurer un secteur du logement social et économique innovant à destination des couches de populations à bas revenus et à revenus intermédiaires

### Résultats attendus

- › 1 000 logements, dont 600 maisons individuelles et 400 logements collectifs repartis sur 5 sites d'opération sont construits
- › 500 logements individuels pour abriter le personnel militaire sont construits
- › 20 hectares environ sont aménagés et viabilisés
- › 6 000 emplois nationaux directs dans le cadre des chantiers correspondants sont créés
- › Au moins 100 jeunes et artisans sont formés aux métiers de la construction
- › Des compétences sont transférées vers les opérateurs nationaux du secteur du BTP

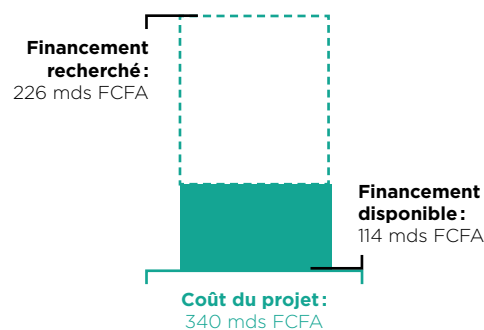
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

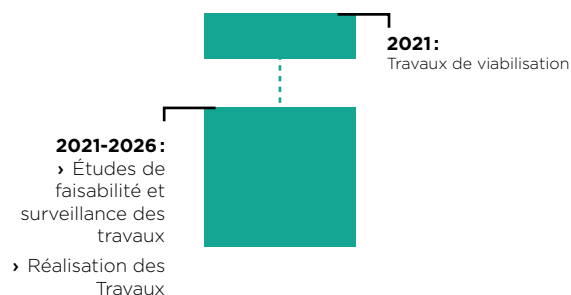
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SI mA U)
- › AMO : Groupe Duval
- › MOE : Cabinet Koffi & Diabaté
- › Autres prestataires : CECO-BTP, Cabinet IRC, Laboratoire ATS et l'IGN
- › Entreprises adjudicataires : Colas, IBT/Ecore, ASEMI (viabilisation du site), PNBF/PNHG

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Achèvement et validation des études architecturales et techniques (préliminaire et de programmation, ESQ, APS, APD, DCE) pour une partie du site de Ouèdo (3 035 logements) et achèvement au niveau APD + permis de construire pour tous les autres sites
- › Achèvement et validation des études géotechniques et topographiques de tous les sites ainsi que les études techniques de viabilisation primaire et d'impact environnemental (avec obtention du CCE) du site de Ouèdo
- › Réalisation des travaux de viabilisation primaire du site des logements à Ouèdo à 79,68% de taux d'exécution physique
- › Démarrage des travaux de construction de 3 035 logements et de Voiries et Réseaux Divers (VRD) secondaire et tertiaire à Ouèdo sur financement de la BOAD avec l'installation du Groupement d'entreprises PNBF SA/PNHG et du Groupement d'entreprises COLAS/ ASEMI /FRANZETTI et l'exécution à 5% des travaux des lots 02 et 03 et à 10 % des travaux des lots 01 & 04

### Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de construction des logements de la première phase
- › Réalisation des travaux de construction pour le reste des logements prévus dans le cadre du programme vingt mille (20 000) logements et les cinq cents (500) logements militaires
- › Réalisation des travaux de viabilisations primaire, secondaire et tertiaire de tous les sites de construction des logements





Chantier de construction des logements économiques et sociaux à Ouedo (Abomey-Calavi)





# Construction et rénovation des bâtiments administratifs

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Valoriser et transformer l'image de Cotonou et accroître significativement son attractivité aux plans continental et international

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Créer une véritable centralité
- › Enclencher la mutation urbaine
- › Mettre en valeur une emprise foncière stratégique
- › Déplacer l'actuel camp militaire

### Résultats attendus

- › La construction d'un centre d'affaires moderne
- › La réalisation d'une grande opération de création de quartier de ville
- › L'amélioration du maillage urbain de Cotonou notamment au niveau des liaisons transversales
- › La mise en valeur de l'emprise ferroviaire

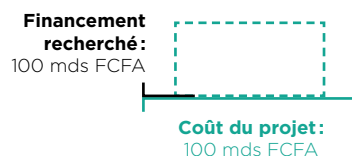
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

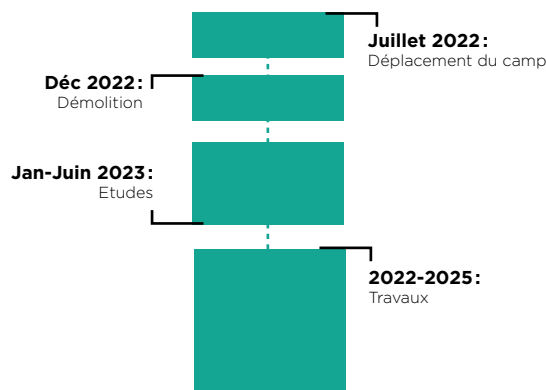
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable MCVDD
- › MOE : PROJEX AFRIQUE DE L'OUEST
- › Contrôle technique des travaux : QUALICONSULT AFRIQUE DE L'OUEST
- › Entreprise : Poly-Technologie

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Construction de la caserne d'Allada en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Construction d'un centre d'affaires moderne
- › Réalisation d'une grande opération de création de quartier de ville
- › Amélioration du maillage urbain notamment au niveau des liaisons transversales



Palais de la Marina (Présidence de la République)



# Protection du littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Protéger le littoral béninois contre l'avancée de la mer

### Résultats attendus

- › Les mesures de protection côtière mises en œuvre sont efficaces
- › La côte à l'Est de Cotonou est protégée contre l'érosion côtière
- › La côte entre Hillacondji et Grand-Popo est protégée contre l'érosion côtière
- › Les aménagements touristiques et balnéaires réalisés contribuent à la réduction de la pauvreté dans les régions d'accueil
- › La zone côtière du Bénin bénéficie d'un plan d'urbanisme qui est en cohérence avec les actions visant sa mise en valeur
- › Certaines cellules de plage sont rechargées par dragage
- › La résilience de la zone côtière face au changement climatique est renforcée

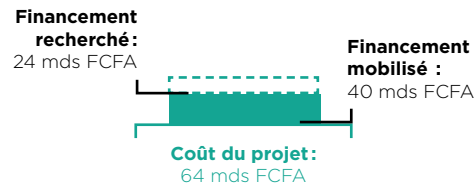
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Secteur de côte entre le chenal de Cotonou et PK11 ; secteur de côte entre Fidjrossè et Ouidah et secteur de côte entre Hilacondji et Grand-Popo

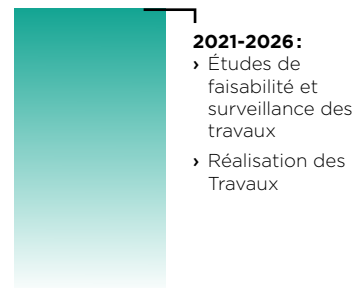
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : UGP-WACA RESIP-BENIN

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Protection de la côte à l'Est avec quelques points mis en valeur à travers :
  - › La construction des épis A, Abis, B et C
  - › La construction d'un brise lame à l'Est de l'épi 7, prolongement de la racine de l'épi 7
  - › L'assainissement de la zone libérée à Akpakpa dodomè
  - › Le rechargement de plage par dragage et refoulement d'environ 3 300 000 mètres cube de sable marin
  - › La mise en dépôt de 1 001 178 m<sup>3</sup> de sable de dragage aux fins de réserve sédimentaire pour la réalisation des autres travaux du PAG
  - › La construction d'une digue immergée en vue de la création de lac marin à Donatin
- › Protection du segment prioritaire de côte à Avlékété (Ouidah) et mise en place de conditions pour sa valorisation à travers :
  - › La construction d'un brise lame submergé de 5 340 mètres linéaires à Avlékété
  - › Le rechargement de plage par dragage d'environ 3 000 000 mètres cube de sable marin
  - › La mise en stock par dragage et refoulement de 850 000 m<sup>3</sup> de sable aux fins de réserve sédimentaire pour la réalisation des autres travaux du PAG
- › Résilience de la zone côtière face au changement climatique :



## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Réalisation des travaux d'urgence de stabilisation et aménagement de la berge sud du fleuve Mono à Avlo dans la commune de Grand-Popo
- › Réalisation des travaux d'ouverture mécanique de l'embouchure de la Bouche du Roy
- › Démarrage des procédures de recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux de protection côtière transfrontaliers

### Perspectives 2021-2026

- › Résilience de la zone côtière face au changement climatique :
  - › Renforcement de l'intégration régionale pour l'amélioration de la gestion des zones côtières
  - › renforcement des politiques et institutions nationales
  - › Renforcement des investissements nationaux physiques et sociaux
  - › Coordination, appui à la mise en œuvre et gestion du projet





# Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations des villes ciblées

### Résultats attendus

- › Les rues et espaces publics sont propres au quotidien
- › Les ouvrages d'assainissement pluvial sont curés, entretenus et drainent correctement les eaux pluviales
- › Les dépotoirs sauvages de nos villes sont éradiqués
- › Le service de ramassage des déchets est accessible à tous les ménages
- › Le service de collecte et de transport des déchets des points de regroupement (PR) et centre de transfert (CT) vers les centres d'enfouissement technique (CET) est assuré et respectueux de l'environnement
- › Des unités de tri et valorisations sont disponibles
- › Le modèle économique du projet est mis en place et permet de financer les charges d'exploitation

### Zones d'intervention et/ou d'impact

Communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah, Porto-Novo, Natitingou, Parakou, Bohicon, Abomey, Lokossa

### Cadre institutionnel

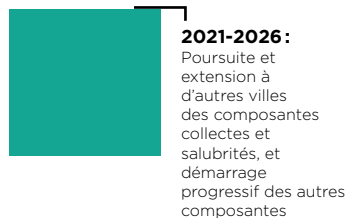
- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : SGDS-GN S.A.
- › AMO : COVED (Groupe PAPPREC)
- › MOE : Cabinet GIRUS (assistance technique pour les études)

### Coût/financement

**Financement recherché :**  
50 mds FCFA



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN) est créée et opérationnelle
- › Effectivité des actions de salubrité, précollecte et collecte des déchets dans les 5 communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Sèmè-Podji et Porto-Novo
- › Recrutement d'un cabinet pour l'étude de mise à niveau des centres d'enfouissement techniques de Ouèssè et de Takon
- › Destruction de tous les points noirs (les plus importants) dans le Grand Nokoué

### Perspectives 2021-2026

#### Phase 1 :

- › Construction de 20 unités de valorisation de déchets y compris celle du marché de gros
- › Construction de 3 centres de transfert
- › Réhabilitation et mise aux normes des 2 centres d'enfouissement technique
- › Acquisition d'équipements (engins, camions, BOM)
- › Acquisition de caissons pour les marchés secondaires, de bacs et poubelles
- › Réalisation des plans directeurs de gestion des déchets et de la salubrité publique
- › Extension des activités de précollecte en zone péri-urbaine
- › Programme éco-citoyenneté en milieu scolaire



## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Recrutement de jeunes volontaires pour la sensibilisation de proximité
- › Extension du GEORED à la précollecte
- › SIG

### Phase 2 :

- › Réalisation des études de faisabilité
- › Mise en place d'un système de collecte des déchets et de salubrité publique
- › Élimination de tous les dépotoirs sauvages
- › Construction de 10 centres de transfert et de Tri/valorisation (1 à Natitingou, 3 à Parakou, 2 à Bohicon, 2 à Abomey, 2 à Lokossa)
- › Construction de 3 centres d'enfouissement technique (1 pour Parakou, 1 pour Abomey-Bohicon-Lokossa et 1 pour Natitingou)
- › Construction de 3 bases logistiques de SGDS
- › Acquisition d'engins, camions amplioroll et BOM
- › Acquisition de caissons, bacs et poubelles
- › Mise en place du Géored et SIG
- › Élaboration et mise œuvre d'un plan de communication
- › Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation







# Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Réhabiliter et assurer un meilleur aménagement des lacs Nokoué et Ahémé ainsi que de la lagune de Porto-Novo en vue de contribuer au développement socio-économique durable des localités bénéficiaires

### Résultats attendus

- › Les plans d'eau sont assainis par l'enlèvement systématique des engins et techniques de pêche prohibés
- › Les berges et les terres en amont des plans d'eau sont reboisées
- › L'écosystème aquatique est restauré par dragage sectoriel des plans d'eau concernés
- › Un système de lutte contre la pollution chimique et organique des plans d'eau est mis en place
- › Un système de gestion et de valorisation de la jacinthe d'eau et des plantes aquatiques proliférantes est mis en place
- › Les conditions environnementales pour le développement du tourisme et du transport fluvio-lagunaire sont améliorées

### Zones d'intervention et/ou d'impact

12 Communes : Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Quidah, Kpomassè, Cotonou, So-Ava, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Sèmè-Podji et Aguégoués

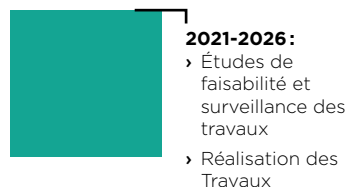
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : ADELAC et DGEC

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Au niveau du lac Ahémé :
  - › Études de faisabilité technique, économique et financière approuvées par le Conseil des Ministres et ayant conduit à la création de l'Agence d'exécution, l'ADELAC
  - › Réalisation d'études techniques complémentaires des opérations de dragage pilote de Djondji-Houncloun
  - › Promotion d'activités génératrices de revenus par la formation et l'encadrement technique de 200 pêcheurs et mareyeurs à l'héliculture
  - › Réalisation de l'étude d'impact économique et social ex-ante du projet de la réhabilitation du lac Ahémé
  - › Mise en terre de 30 000 plants de palétuviers rouges (*Rhizophora racemosa*) dans le cadre du reboisement des chenaux (Aho, Mawédon et Gnanfandon)
  - › Installation des stations de collecte de données (hauteurs d'eau, salinité, température)
  - › Réalisation de l'étude sur la modélisation hydrologique des plans d'eau du complexe Mono-Couffo
  - › Réalisation de l'étude sur l'implication du secteur privé dans le financement des activités du projet
  - › Réalisation de l'étude d'impact environnemental des opérations de dragage
  - › Entretien et suivi des axes verts

## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Assainissement par l'enlèvement systématique de tous les engins de pêche dévastateurs et prohibés
- › Au niveau du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo :
  - › Élaboration, validation et signature du document cadre du projet
  - › Mobilisation du financement pour la réalisation des études du projet (1 million d'euro, Pays-Bas)
  - › Lancement de l'appel d'offres pour la sélection du consortium international chargé de la réalisation de l'étude de faisabilité du projet

### Perspectives 2021-2026

- › Aménagement du plan d'eau par dragages sectoriels
- › Promotion des activités de pêche et d'aquaculture
- › Promotion des activités agro-sylvo-pastorales
- › Promotion de l'industrie touristique et hôtelière
- › Développement des infrastructures socio-communautaires, de désenclavement, d'aménagement et d'assainissement de la zone





# Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer la gestion intégrée de la biodiversité, des forêts classées et communales ciblées

De façon spécifique, il s'agira de :

- › Restaurer les espaces forestiers dégradés
- › Assurer la gestion durable des aires communautaires et aires marines de conservation de la biodiversité
- › Assurer la gestion durable des terres
- › Promouvoir le reboisement urbain
- › Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière

### Résultats attendus

- › Les écosystèmes forestiers dégradés sont restaurés
- › Les aires communautaires et aires marines de conservation de la biodiversité sont gérées durablement
- › La gestion durable des terres est assurée
- › La promotion des techniques d'agroforesterie durable est assurée
- › Les capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière sont renforcées

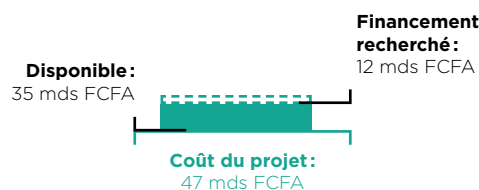
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Forêts classées regroupées en 12 massifs forestiers, représentant 63% environ de la surface totale des forêts classées du pays

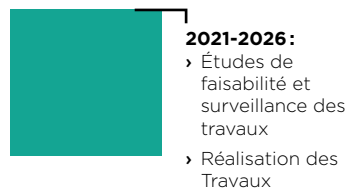
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : DGEFC

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Au niveau des forêts classées :
  - › Production en pépinières de 4,5 Millions de plants (bois énergie et bois œuvre)
  - › Réalisation effective de 2 745 ha de plantations dont 1 995 ha de plantations de bois énergie (Acacias auriculiformis) mis en terre dans six (6) forêts classées [Kétou (429 ha), Dan (257 ha), Logozohè (280 ha), Ouémé-Boukou (360 ha), Agoua (406 ha), Tchaourou-Tou- Kilibo (263 ha)] et 750 ha de bois d'œuvre (Teck, Gmelina, Khaya) dans une forêt classée (Dogo)
  - › Réalisation des 1er, 2ème et 3ème entretiens des parcelles de plantation de bois énergie et de bois d'œuvre (100%)
  - › Réalisation d'une étude des sols sur les parcelles destinées au reboisement avec analyse et présentation des mesures de mise en terre adaptées aux différentes unités édaphiques
  - › Élaboration et validation du «Manuel de mise en œuvre du mécanisme de paiement direct des bénéficiaires basé sur la performance» (reboisement, agroforesterie & intensification agricole et système taungya)
  - › Contractualisation avec l'agence de paiement électronique «MTN» suivi de l'établissement de la liste des groupes producteurs des plants



## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Installation de trois (03) prototypes de ruches et ruchettes « Smart Connected Beehives » et formation des apiculteurs pilotes (Cotonou, Glazoué, Yaoui, Komiguela) dans le cadre du développement de modèle de ruches moderne pour la production de miel avec un système de transformation et de récolte intégré directement dans la ruche (SMART)
- ›
- › Au niveau des forêts communales :
  - › Installation de 20 ha de plantation dans 10 écoles de la Donga (Ecoles riveraines aux Forêts Classées Mont Kouffè et Wari-Marou)
  - › Installation de 600 ha de plantations communales (Allada : 200 ha ; Bassila : 200 ha ; Ouèssè : 150 ha)
  - › Installation de 20 ha de plantation d'anacardiens dans le périmètre de reboisement Abomey
  - › Construction de trois postes forestiers à raison d'un poste dans chaque ranch faunique ranchs (Zogbodomey, Djidja et Savalou)
  - › Aménagement des pistes écotouristiques d'Agbassa Carnoville- Ancien village d'Agbassa, village Wari-Marou- Mont Soubakpérou
  - › Aménagement du site écotouristique de Carnoville
  - › Aménagement de l'escale du site écotouristique de Carnoville

### Perspectives 2021-2026

- › Au niveau des forêts classées :
  - › L'élaboration et la validation de cartes de zonage provisoire de six (06) forêts classées, assorties de la réalisation du parcellaire pour les blocs de plantation;
  - › La production des plants (Préparation sites, empotage et alignement des pots, semis de de 6 527 000 plants d'Acacia, 3 900 000 plants de Teck et Gmélina et 105 000 plants autochtones)
  - › Mise en place des plantations
  - › Développement d'un mécanisme d'incitation basé sur la performance
  - › Développement de modèles de ruches modernes pour la production de miel (« SMART CONNECTED BEEHIVE »)
- › Au niveau des forêts communales :
  - › Promotion des chaînes de valeurs de l'économie verte
  - › Gestion durable des ressources naturelles
  - › Appui à l'adaptation aux changements climatiques
- › Pour la conservation de la biodiversité :
  - › Reboisement urbain
  - › Restauration des écosystèmes forestiers dégradés
  - › Gestion durable des aires communautaires de conservation de la biodiversité
  - › Gestion durable des terres
  - › Développement des techniques d'agroforesterie durable
  - › Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière





# Lumières du Bénin

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Éclairer certains arrondissements du Bénin répartis sur les soixante-dix-sept (77) communes

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Fournir un service d'éclairage public solaire clés en main pour une période de 23 ans qui prend en compte : la conception, le financement, le déploiement des lampadaires, l'investissement industriel et les dispositifs pour le maintien de la performance des installations

### Résultat attendu

Éclairage public solaire de 184 arrondissements

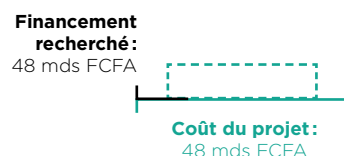
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

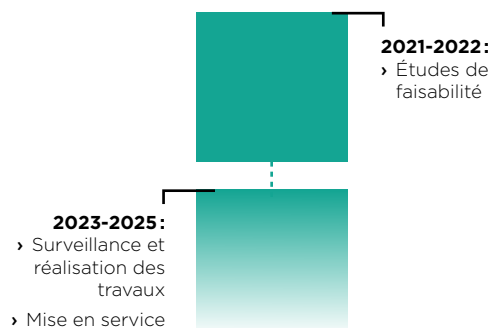
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Analyse de la proposition technique et financière proposée par l'entreprise Fonroche Lighting
- › Mise en place d'un service d'éclairage public solaire clés en main avec :
  - › Déploiement des lampadaires
  - › Investissement industriel
  - › Dispositifs pour le maintien de la performance des installations







# Création d'un complexe international à Cotonou

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

- › Accélérer le développement de la créativité et de l'économie culturelle et promouvoir à grande échelle de la culture béninoise

De façon spécifique, il s'agit de :

- › Mettre en place une infrastructure moderne pour la promotion de spectacles majeurs, constituées des galeries pour la création, d'une galerie marchande et des lieux de résidences pour les artistes qui seront de passage

### Résultat attendu

L'offre d'espaces de promotion et de renforcement de capacités des artistes est améliorée

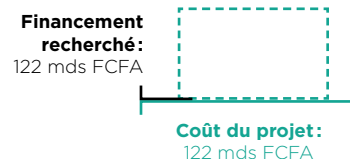
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

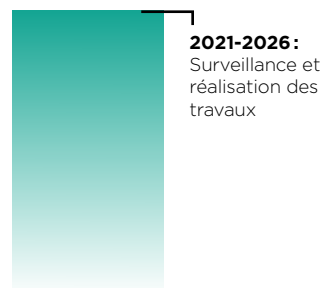
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCDVDD)
- › AMO : GASSIM, ACCOR
- › MOE : Cabinet MOKE
- › Entreprise : SUMMA

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Construction d'un hôtel Sofitel et rénovation du CIC de Cotonou
  - › Contrat du Maître d'œuvre signé ; APS, APD et EIES validés
  - › Élaboration du rapport initial de contrôle technique (RICT) par le BCT
  - › Exécution des travaux de démolition des bâtiments existants de Bénin Marina Hotel
  - › Validation des plans d'exécution du Sol-sol et du RDC
  - › Exécution des travaux de construction de l'hôtel à 6,67%

### Perspectives 2021-2026

- › Construction d'un hôtel Sofitel et rénovation du CIC de Cotonou
- › Rénovation du CPA-UNAFRICA
- › Réhabilitation du stade Général Mathieu Kérékou



## Autres projets

Projets	Statut Ancien/ Nouveau	Exécution financière 2016-2020	Financement en milliards FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Programme de verdissement du Grand Nokoué (anciennement Aménagement des poumons verts de Cotonou - Fifadji et Houéyiho)	Nouveau	-	10	0	10
Projet de renforcement de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué	Nouveau	-	2	0	2
Projet d'aménagement des voiries du centre de ville de Ouidah	Nouveau		10	0	10
Projet d'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes	Ancien	0	6	0	6
Programme national de gestion intégrée des produits chimiques et déchets d'équipements (Déchets d'équipements électriques électroniques et électroménagers D3E, panneaux solaires, etc.)	Nouveau	1	3	0	3
Création du Centre international de recherche pour une agriculture résiliente aux changements climatiques (CIRACC)	Nouveau		3	1	2
Projet de Développement de l'Infrastructure Géographique de Base et du Cadastre (PDIGBC)	Ancien	2	8		8





Vue panoramique de la place de l'Indépendance et de la Présidence de la République